

Premiers résultats de l'enquête une « nuit donnée » - Seine-Saint-Denis

Présentation de l'enquête : Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

Premiers résultats :

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête, ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. En effet, le taux de non réponse pour chaque question ne dépasse pas 7 %

L'enquête « une nuit donnée » en Seine-Saint-Denis s'est déroulée dans 16 structures. 268 questionnaires ont ainsi été renseignés par ces structures, correspondant à 378 personnes enquêtées.

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

Près de 84 % des Séquano-Dionysiens enquêtés ont été orientés vers la structure par le 115.

Un peu plus de la moitié des personnes enquêtées sont des personnes seules, et près de trois sur dix sont des personnes faisant partie d'une famille monoparentale. Les enfants accompagnant leur famille représentent un quart des hébergés, la plupart font partie d'une famille monoparentale (67,4%).

La moyenne d'âge des adultes est de 37,8 ans. Près de la moitié des enquêtés (enfants compris) a moins de 30 ans. 60,4 % des adultes hébergés sont des hommes. La part des étrangers non

ressortissant de l'union européenne est relativement importante (64,3 %). Les adultes de nationalité française représentent 24,3 % des adultes hébergés.

- **Résultats sur les ménages secondes partie du questionnaire**

La durée déclarée de cette situation de précarité pour plus de six ménages sur dix est de moins d'un an.

Environ 68 % des ménages enquêtés ont une domiciliation administrative. Pour un peu plus de 15 % d'entre eux, cette domiciliation se situe en dehors de la Seine-Saint-Denis.

Près de trois ménages enquêtés sur dix déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans une association (39,2 %).

Un quart des ménages déclarent n'avoir aucune couverture maladie et un peu plus de trois ménages sur dix bénéficient de la couverture de base couplée à la couverture maladie universelle complémentaire.

Plus de la moitié des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (57,5 %). Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issus de minimas sociaux, de salaires ou d'allocations.

Pour un peu plus de trois ménages sur dix, le motif d'admission dans l'une de ces structures hivernales est de sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat. La sortie d'une structure d'hébergement, une rupture familiale ainsi qu'une arrivée récente en région parisienne ou en France sont également souvent cités comme motifs d'admission, ils représentent respectivement 12,7 %, 9,0 % et 8,6 % des réponses.

A la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête un peu moins d'un tiers des ménages répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête. 24,6 % répondaient qu'ils étaient logés chez les parents, la famille ou des amis.

Suite à un problème de version de questionnaire la question concernant le projet personnel n'est pas disponible.